



SELARL DURAND - ERB - JACQUIER
Huissiers de Justice associés

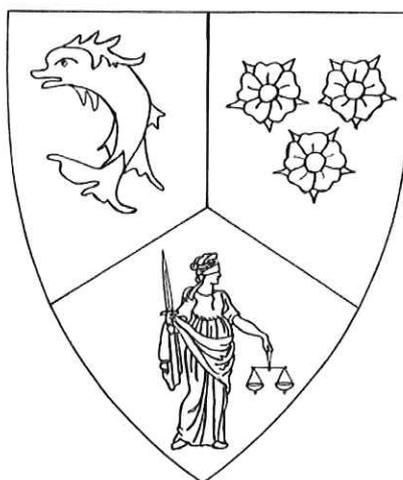
Me Jean-Pierre ERB
152 bis cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tel 04.76.46.10.78
Fax 04.76.46.18.65
Jean-pierre.erb@huissier-justice.fr

Me Patrick DURAND
65 avenue Jean Jaurès
38140 RIVES
Tel 04.46.91.04.39
Fax 04.76.65.27.59
patrick.durand@wanadoo.fr

Me Sandrine JACQUIER
9 Grande Rue
38350 LA MURE
Tel 04.76.81.15.29
Fax 04.76.81.01.67
sajacquier@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE CONSTAT

22 mars 2017



EXPEDITION

[REDACTED]

Lieu du constat :
35 Bis chemin des Buclos 38240 MEYLAN

[REDACTED]

Me Jean-Pierre ERB
152 bis, cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tel 04.76.46.10.78
Fax 04.76.46.18.65
jean-pierre.erb@huissier-justice.fr

Me Patrick DURAND
65 av Jean Jaurès 38140 RIVES
Tel 04.76.91.04.39
Fax 04.76.65.27.59
patrick.durand.huissier@wanadoo.fr

Me Sandrine JACQUIER
9 Grande Rue, 38350 LA MURE
Tel 04.76.81.15.29
Fax 04.76.81.01.67
sajacquier@wanadoo.fr

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**



COUT DE L'ACTE (Décret n° 2016-230 du 26-02-2016) Acte 114	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Art R444-3 Emolument	220.94
Taxe forf. Art. 302 CGI	14.89
<u>Coût remise à personne</u>	
T.V.A. 20.00 %	45.72
Total T.T.C. Euros	289.22
<u>Coût remise à tiers</u>	
T.V.A. 20.00 %	45.72
Total T.T.C. Euros	289.22

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

Article R 322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

**L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
ET LE VINGT DEUX MARS**

Je soussigné Jean-Pierre ERB, Huissier de Justice associé de la SELARL DURAND ERB JACQUIER, société titulaire d'un office d'huissier de justice à Grenoble (38000), 152 cours Berriat,,
[REDACTED]

Ayant pour avocat la SELARL EYDOUX MODELSKI 10 avenue Alsace Lorraine CS 40504 38011 Grenoble Cédex 01

AGISSANT EN EXECUTION :

- [REDACTED]
- [REDACTED]

Assisté de Monsieur Damien Fantini société Acte2I Technicien immobilier

À L'ENCONTRE DE:

Où étant en sa présence et à qui j'ai décliné le but de ma démarche.

Aux termes de l'article R322-1 du Code des procédures civiles d'exécution:

« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions prévues par l'article L. 322-2 »

Et de l'article R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution:

« L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire des lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité. »

Ce Procès-verbal comprend conformément à l'article R322-2 du Code des procédures civiles d'exécution:

1° La description des lieux, leur composition et leur superficie ;

2° L'indication des conditions d'occupation et l'identité des occupants ainsi que la mention des droits dont ils

Référence : MD02715_11
N°: 5826

se prévalent ;

3° Le cas échéant, le nom et l'adresse du syndic de copropriété ;

4° Tous autres renseignements utiles sur l'immeuble fournis, notamment, par l'occupant.

1°) La description de l'Immeuble :

Situation et désignation de l'immeuble :

La maison de [REDACTED] est située à environ 170 m de l'avenue de Verdun.



Désignation cadastrale de la propriété

Section	N°	Lieudit	contenance
AK	180		11 a 23 ca

Orientation, Tenants et Aboutissants de l'immeuble :

Maison à usage d'habitation avec garage

Description des parties extérieures de l'immeuble :

La maison est implantée sur un terrain avec voie carrossée jusqu'au garage et aire de stationnement

A l'arrière et sur les côtés de la maison le terrain recouvert d'herbe avec différents arbres et arbustes

Dans un coin du terrain est construit un petit cabanon à usage de remise

Description des parties intérieures de l'immeuble :

Hall d'entrée et couloir

La porte d'entrée est en bois verni. Elle est équipée d'une poignée extérieure et d'une serrure encastré.

Le sol est carrelé.

Le plafond est lambrissé avec poutres apparentes

Eclairage par deux points lumineux au plafond

Un placard deux portes une étagère et une penderie

Cuisine

La porte d'entrée est en bois verni, vitrée huit carreaux. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'une serrure encastrée.

Le sol est carrelé

Les murs sont recouverts de faïence ou crépis.

Le plafond est lambrissé avec poutres apparentes.

Une fenêtre à la française, double ouverture, cadre en bois, double vitrage

Volets extérieurs pleins en bois

Une porte-fenêtre, cadre en bois verni, double vitrage, équipée d'une serrure à barillet, d'une poignée intérieure et extérieure

Volets extérieurs pleins en bois

Eclairage par un point lumineux au plafond

Un évier en grès, bac double, un égouttoir

Un robinet mitigeur

Placards hauts quatre portes

Placards bas quatre portes

Salon salle à manger

La porte d'entrée est à double vantaux, cadre en bois verni. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'une serrure encastrée. Deux fois huit carreaux

Le sol est carrelé

Les murs sont crépis.

Le plafond est lambrissé avec poutres apparentes.

Deux fenêtres à la française, double ouverture, cadre en bois, double vitrage

Volets extérieurs pleins en bois

Une porte-fenêtre, double ouverture, cadre en bois

Volets extérieurs pleins en bois

Eclairage par un point lumineux au plafond

Salle d'eau

La porte d'entrée est peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'un verrou encastré

Le sol est carrelé

Les murs sont peints ou recouverts de faïence

Le plafond est peint

Une fenêtre à la française, cadre en bois, barreaux extérieures

Eclairage par un point lumineux au plafond et un point lumineux mural

Un lavabo en grès sur colonne
Robinet mitigeur
Un bac de douches en grès, robinet mitigeur, flexible de douche, douchette rampe murale

Waters

La porte d'entrée est peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'un verrou encastré
Le sol est carrelé
Les murs sont recouverts en partie basse de faïence et crépis au-dessus
Le plafond est lambrissé
Eclairage par un point lumineux mural
Un lave mains en grès
Un robinet mitigeur
WC cuvette anglaise, chasse d'eau encastrée

Première chambre au fond à gauche

La porte d'entrée est peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure.
Le sol est carrelé.
Les murs sont crépis.
Le plafond est lambrissé.
Une fenêtre à la française, double ouverture, cadre en bois, double vitrage
Volets extérieurs pleins en bois
Eclairage par prise commandée

Deuxième chambre à droite

La porte d'entrée est peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'une serrure encastrée.
Le sol est carrelé.
Les murs sont crépis.
Le plafond est lambrissé.
Une porte fenêtre à la française, double ouverture, cadre en bois verni, double vitrage
Volets extérieurs pleins en bois
Eclairage par prise commandée
Un placard trois portes coulissantes, quatre étagères et une penderie

Buanderie dans le prolongement du couloir

La porte d'entrée est vitrée, huit carreaux, cadre en bois. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure
Le sol est carrelé
Les murs sont peints
Le plafond est lambrissé
Une porte fenêtre, cadre en bois, double vitrage
Volets extérieurs pleins en bois
Eclairage par un point lumineux au plafond

Une douche, un évier inox, une chaudière gaz de marque Verneuil

Garage

On accède au garage par la buanderie

La porte d'entrée est peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure

Le sol est brut

Les murs sont bruts

Le plafond est recouvert de plaques de plâtre

Une fenêtre à la française, cadre en bois

Barreaux extérieurs

Eclairage par un point lumineux au plafond

Porte de garage basculante, équipée d'une serrure en applique

La maison est équipée d'un aspirateur centralisé

Depuis le garage, une montée d'escaliers permet d'accéder aux combles non aménagés

Mode de chauffage

Chauffage individuel au gaz par le sol

Mode de production d'eau chaude sanitaire

Chaudière gaz

2°) Indication des conditions d'occupation et identité des occupants, et droits dont ils se prévalent :

La maison est habitée par le propriétaire.

Les diagnostics immobiliers :

La surface habitable,

L'état de superficie pour 99.16 m² établi par la Société Acte2i est annexé au présent procès-verbal.

Au cours de mes constatations, j'ai pris seize photographies dont un tirage est annexé à l'expédition.

Je certifie en outre que les photographies insérées dans les présentes constatations ont été prise par mes soins et n'ont subi aucune modification.

Elles sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux.

Jean-Pierre ERB





SELARL Durand - Erb - Jacquier





SELARL Durand - Erb - Jacquier



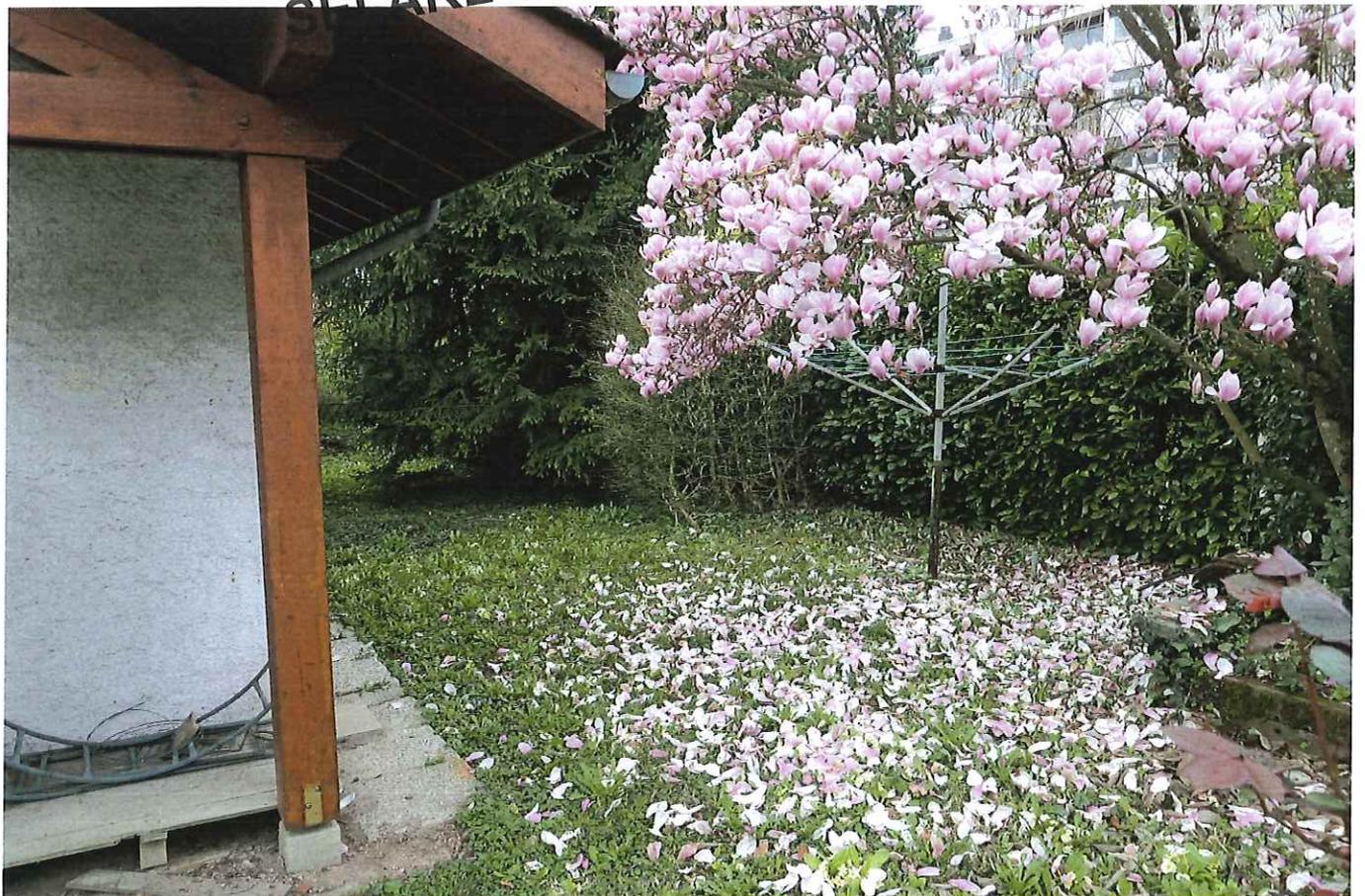


SELARL Durand - Erb - Jacquier



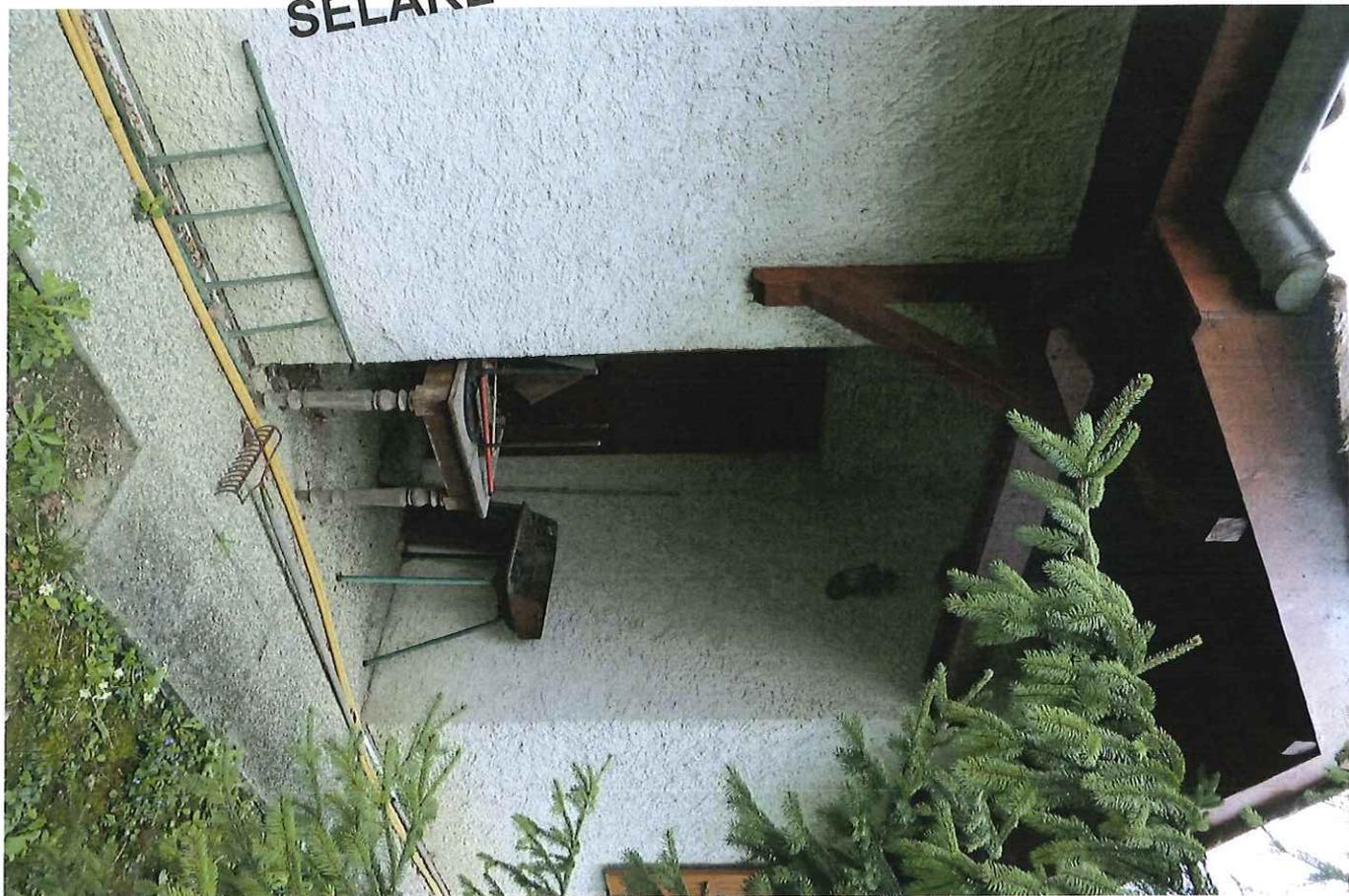


SELARL Durand - Erb - Jacquier





SELARL Durand - Erb - Jacquier





SELARL Durand - Erb - Jacquier





SELARL Durand - Erb - Jacquier





SELARL Durand - Erb - Jacquier

